

2.P.

Société par actions simplifiée au capital de 44 200 euros
Siège social : 4 rue Octant, 38130 ECHIROLLES
RCS GRENOBLE 432 470 631

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2023

Certifiés conformes

Le présent document est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur au sens de l'article R. 227-1-1 du Code de commerce.

Le Président

Monsieur Michel FERRIER

 Michel FERRIER

				Exercice N				
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SAS 2.P. Néant <input type="checkbox"/> *								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	647 180	FH		FI	647 180	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	647 180	FK		FL	647 180	
	Production stockée*					FM	35 505	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	11 889	
	Autres produits (1) (11)					FQ	191	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	694 767
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 666	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(857)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	254 364	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	67 187	
	Salaires et traitements*					FY	232 778	
	Charges sociales (10)					FZ	81 596	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*			HS		GA	85 248
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	472		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	729 456	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(34 688)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	359 269	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	359 269	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	279 888	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	279 888	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	79 380	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	44 691	

2.P.

Société par actions simplifiée au capital de 44 200 euros
Siège social : 4 rue Octant, 38130 ECHIROLLES
RCS GRENOBLE 432 470 631

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2023

Certifiés conformes

Le présent document est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur au sens de l'article R. 227-1-1 du Code de commerce.

Le Président

Monsieur Michel FERRIER

 Michel FERRIER

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2.P.</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise : <u>4 rue de l'Octant Parc Sud Galaxie 38130 ECHIROLLES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 3 2 4 7 0 6 3 1 0 0 0 4 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 106	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	32 010	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	219 600	
		Constructions	AP	AQ	2 018 445	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	72 268	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	453 630	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	1 735 655	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	4 599 621	
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 383	
TOTAL (II)		BJ	BK	9 135 721	1 269 649	7 866 071
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO	187 766	
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	606 101	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	119 430	
		Autres créances (3)	BZ	CA	131 394	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	108 617		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	5 869		
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 159 180		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	10 294 902	1A	1 269 649	9 025 252
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS 2.P.		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 44 200)			DA	44 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	170 100
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 420
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	3 507 723
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	79 846
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	3 806 290
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	15 000
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	15 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	266 895
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	4 736 296
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	36 974
	Dettes fiscales et sociales			DY	151 163
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	6 700
Compte régul.	Autres dettes			EA	5 931
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	5 203 961	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	9 025 252	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">{</div> <div style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;"> Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976) </div> </div>	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	504 918	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2.P.

Société par actions simplifiée au capital de 44 200 euros
Siège social : 4 rue Octant, 38130 ECHIROLLES
RCS GRENOBLE 432 470 631

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 79 846,96 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **79 846,96 euros**

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 587 570,64 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 6 juin 2024

Cette résolution est mise aux voix,

	Nombre de voix PP et U	Pour	Contre	Abstention
TOTAL	442	442		
<input checked="" type="checkbox"/> Approuvée à :	<input type="checkbox"/> <i>La majorité simple du capital social</i>		<input checked="" type="checkbox"/> <i>L'unanimité,</i>	
<input type="checkbox"/> Rejetée à :				

Le Président

Monsieur Michel FERRIER

 *Michel FERRIER*

2.P.

Société par actions simplifiée au capital de 44 200 euros
Siège social : 4 rue Octant, 38130 ECHIROLLES
RCS GRENOBLE 432 470 631

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2023

Certifiés conformes

Le présent document est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur au sens de l'article R. 227-1-1 du Code de commerce.

Le Président

Monsieur Michel FERRIER

 Michel FERRIER

Annexe 

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS 2.P.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 9 025 252 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 79 847 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

RESULTATS DE SCI

Par dérogation au principe comptable, l'exercice 2023 a enregistré les résultats de SCI patrimoniales dégagées en 2023, à hauteur de 113 126 € de bénéfices et de 20 225 € de pertes ; à l'exception d'une SCI dont les résultats font seulement l'objet d'un retraitement fiscal.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 12 ans
- * Matériel de transport : 2 à 7 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

En 2021, deux immeubles situés à VOIRON (rue Guillermoz et rue de la Paix) ont été acquis avec en engagement de revente sous 5 ans.

Règles et méthodes comptables

Des travaux sont en cours avant la revente.

La méthode d'évaluation des travaux en cours est la suivante :

Les produits fabriqués sont valorisés au cout de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 116			35 116
Immobilisations incorporelles	35 116			35 116
- Terrains	219 600			219 600
- Constructions sur sol propre	2 018 446			2 018 446
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	85 038	2 039	14 808	72 268
- Instal.générales, agencements aménagements divers	366 203			366 203
- Matériel de transport	58 510			58 510
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 722		4 804	28 918
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 781 518	2 039	19 612	2 763 945
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 245 239	300 133	210 095	6 335 278
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 383			1 383
Immobilisations financières	6 246 623	300 133	210 095	6 336 661
ACTIF IMMOBILISE	9 063 257	302 171	229 707	9 135 722

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 039	300 133	302 171
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 039	300 133	302 171
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		19 612	210 095	229 707
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		19 612	210 095	229 707

Immobilisations corporelles

Composants

Notes sur le bilan

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

	Valeur Brute	Utilisation ou Taux d'amortissement	Mode d'amortissement
GRANGE HERBEYS GROS OEUVRE	232 432	60% sur 50 ans	Linéaire
GRANGE HERBEYS FACADES	20 250	5% sur 50 ans	Linéaire
GRANGE HERBEYS INSTALLATIONS	124 238	32% sur 20 ans	Linéaire
GRANGE HERBEYS AGENCEMENTS CPLTS	8 639	2% sur 10 ans	Linéaire
GRANGE HERBEYS AGENCEMENTS	5 956	1,5% sur 10 ans	Linéaire
MAISON SEYSSINS GROS OEUVRE	202 500	50% sur 40 ans	Linéaire
MAISON SEYSSINS FACADES	81 000	20% sur 10 ans	Linéaire
MAISON SEYSSINS INSTALLATIONS	81 000	20% sur 10 ans	Linéaire
MAISON SEYSSINS AGENCEMENTS	40 500	10% sur 5 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD GROS OEUVRE	214 200	50% sur 15 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD FACADES	64 260	15% sur 10 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD TRVX APP	1 680	10 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD INSTALLATIONS	47 777	10 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD AGENCEMENTS	66 020	6 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD FACADES PEINTURES	25 206	10 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD INSTALLATIONS CVC	91 410	10 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD FILETS ANTI PIGEONS	5 402	5 ans	Linéaire
PARKINGS PH GROS OEUVRE	648 000	100% sur 50 ans	Linéaire
PARKINGS PH AGENCEMENTS	4 906	5 ans	Linéaire
PARKINGS PH GROS OEUVRE	45 000	100% sur 50 ans	Linéaire
PARKINGS PH AGENCEMENTS	2 667	5 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD FILETS ANTI PIGEONS	5 402	5 ans	Linéaire
TOTAL	2 018 446		

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-€

(1) Capital - **(2)** Capitaux propres autres que le capital - **(3)** Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - **(5)** Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - **(7)** Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - **(9)** Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL SIRIUS	8	1 075	100,00	166	166	-2 329		444	229	
SCI ALPHA	7	653	63,25	24	24	697		639	65	
SARL 2.F.	8	186	100,00	8	8	-1		178	4	
SCI ETOILE	1	88	100,00	158	158	674		236	88	
SCI DU PRE DU MAS II	1	-18	100,00	1	1	389		24	-18	
SARL AL ISERE ET SAVOIES	33	319	100,00	473	473			879	85	
SCI ATLAS	2	-3	100,00	2	2	-22			-3	
SAS SPARC INVEST	300	4	51,00	153	153	160			10	
SCI MISTRAL POLYTEC	300	507	50,10	150	150	1 140		1 183	71	
SCI PETITE HALLE BOUCHAYER-	1	224	100,00	534	534	918		641	160	
SAS SOLARPARC	180	57	33,33	60	60	115		297	-40	
SCI ATLAS 1	10	17	67,00	7	7	61		273	17	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SCI JACQUERE	1	53	25,00			133		503	53	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 106			3 106
Immobilisations incorporelles	3 106			3 106
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	972 113	74 071		1 046 184
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	76 416	3 255	14 808	64 863
- Instal.générales, agencements aménagements divers	65 617	6 166		71 783
- Matériel de transport	54 001	1 271		55 272
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 761	485	4 804	28 441
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 200 908	85 248	19 612	1 266 544
ACTIF IMMOBILISE	1 204 014	85 248	19 612	1 269 650

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

	Montant
IMMEUBLE Rue Guillermoz VOIRON	368 347
IMMEUBLE Rue de la Paix VOIRON	234 914
TEC Rue Guillermoz VOIRON	187 767
STOCK Badges FG	1 514
STOCK EV	1 326
TOTAL	793 868

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 857 700 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	4 599 622		4 599 622
Prêts			
Autres	1 383		1 383
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	119 430	119 430	
Autres	131 394	131 394	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 870	5 870	
Total	4 857 700	256 695	4 601 005
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Créances ratt.part.int.courus	241 266
Clients factures à établir	6 471
Organ.sociaux produits à recevoir	1 215
RESULTATS SCI	92 901
SARL 2 F - Produits a recevoir	13 140
VALEXIM - Produits a recevoir	2 259
Total	357 253

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 44 200,00 € décomposé en 442 titres d'une valeur nominale de 100,00 €.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	15 000				15 000
Total	15 000				15 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 203 962 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	266 896	131 701	135 194	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 579 148	179 148		2 400 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 975	36 975		
Dettes fiscales et sociales	151 163	151 163		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 700		6 700	
Autres dettes (**)	2 163 080	5 932		2 157 148
Produits constatés d'avance				
Total	5 203 962	504 919	141 894	4 557 148
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	183 507			
(**) Dont envers les associés	2 157 148			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 157 148 €.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues	17 178
Intérêts courus	382
Int.courus s/dettes ratt.particip.	134 441
Associés intérêts courus	116 737
Dettes provis. pr congés à payer	10 091
Personnel charges à payer	29 391
Charges sociales s/congés à payer	3 591
Organ.sociaux charges à payer	11 330
Etat charges à payer	1 195
Total	324 335

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 870		
Total	5 870		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes	189 865		189 865
Prestations de services	316 310		316 310
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	141 006		141 006
TOTAL	647 181		647 181

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 393 €

Honoraire des autres services : 0 €

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	450	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	40 000	
Produits des cessions d'éléments d'actif		100 000
TOTAL	40 450	100 000

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SAS 2.P. est comprise dans le périmètre d'intégration

Notes sur le compte de résultat

fiscale du groupe SAS 2.P.. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
<i>TITRES DE SCI NANTIS</i>	166 650
<i>ENGAGEMENT DE NON CESSION DE TITRES</i>	165 900
<i>CAUTIONS ET GARANTIES</i>	501 000
<i>AFFECTATIONS HYPOTECAIRES</i>	1 731 245
<i>PRIVILEGE PRETEUR DE DENIERS</i>	100 848
Avals et cautions	2 665 643
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>ENGAGEMENTS DE BLOCAGE DE COMPTES COURANTS</i>	1 941 567
<i>ENGAGEMENTS BIENS PRIS EN LOCATIONS</i>	48 204
Autres engagements donnés	1 989 771
Total	4 655 414
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

SAS 2 P

Société par Actions Simplifiée au capital de 44 200 €uros

4 Rue de l'Octant
38130 ECHIROLLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2023

SAS 2 P

Société par actions simplifiées au capital de 44 200 €uros

4 Rue de l'Octant

38130 ECHIROLLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 2 P relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels, faisant apparaître **un résultat comptable bénéficiaire de 79 847 €uros** sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 2 P à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

La note « informations complémentaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement des résultats des sociétés civiles immobilières dans lesquelles votre société détient une participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 2 P à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SEYSSINET-PARISSET, le 15 Mai 2024

Pour la SAS ANZALONE & ASSOCIES

Christian MOUNIER
Commissaire aux Comptes Inscrit
Membre de la Compagnie
Régionale de GRENOBLE

